

Le SOS des associations de lutte contre les sectes

ALERTE Elles dénoncent une baisse des subventions alors qu'environ 500.000 personnes seraient sous emprise en France

De moins en moins de subventions et de moins en moins d'intérêt : l'inquiétude grandit parmi les associations spécialisées dans la lutte contre les sectes. Depuis les attentats islamistes de 2015, les gouvernements successifs ont donné la priorité au combat contre la radicalisation. Et les efforts budgétaires exigés de tous les ministères ont fait quelques dégâts. « En quelques années, nous sommes passés de 120.000 euros à 20.000 euros par an versés par l'État », déplore Catherine Picard, présidente de l'Union natio-

nale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi). *Et l'an prochain, ce sera peut-être 0 !* » L'appréciation est la même chez l'autre grande association, le Centre contre les manipulations mentales (CCMM) ; en Île-de-France, les subventions ont été diminuées de 10 %.

Pour Catherine Picard, le plus grave n'est peut-être pas là. Ancienne députée socialiste (1997-2002), elle constate avec effroi le désintérêt des parlementaires. « À mon époque, dit-elle, nous étions une quarantaine à nous pencher sur la question des sectes. Depuis 2017, il n'y a plus de groupe de travail à l'Assemblée nationale, plus d'études, rien. » Georges Fenech, un autre ancien député (UMP) qui a présidé la mis-

sion interministérielle sur le sujet, la Miviludes, jusqu'en 2012, partage le diagnostic : « Il y a une baisse générale de la vigilance alors que le phénomène sectaire est loin d'être en recul. » Selon des estimations officielles, il concernerait environ 500.000 personnes en France, dont 50.000 enfants, et serait d'autant plus difficile à percevoir qu'il s'est atomisé. Les grandes organisations ont cédé la place à de petits groupes qui attirent des adeptes autour des thèmes de la santé et du bien-être. Le nombre de signalements à la Miviludes ne cesse d'augmenter, comme l'indique son président, l'ex-député Serge Blisko. Il pourrait atteindre les 2.900 cette année, contre 2.323 en 2016.

La mission interministérielle elle-même n'a pas été épargnée.

Créée en 2002 par le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, elle a été mise en cause dans un rapport de la cour des comptes qui avait laissé craindre une disparition. Au printemps, le Premier ministre, Édouard Philippe, a cependant confirmé par écrit l'existence de cette structure unique dans les pays occidentaux. « Je ne suis pas inquiet pour l'avenir », assure Serge Blisko, dont le mandat s'achève au mois d'octobre. Lui met en avant une légère hausse des crédits engagés pour 2018. Les associations aimeraient le croire. « Malheureusement, il n'y a pas assez de parole publique sur un sujet aussi grave », estime Catherine Picard. Cela ressemble à un SOS. ●

PASCAL CEAUX